

Qu'est-ce que la PAMOFIP ?

La PAMOFIP (Plateforme d'Accompagnement Mobile Orientation Formation Inclusion Professionnelle) apporte de nouvelles solutions (définition de projet professionnel – insertion – formation accompagnée) aux personnes en situation de handicap dans une logique inclusive et dans une dimension partenariale affirmée.

La plateforme mobile se déploie aujourd'hui sur l'ensemble du département de la Somme et apporte différents dispositifs de :

- » Préorientation
- » Formation Accompagnée

Public et conditions d'accès

- » A partir de 16 ans
- » Etre autonome dans la vie quotidienne
- » Aucun niveau scolaire ou professionnel n'est requis
- » Présenter un état de santé physique et psychique stabilisé (validé lors de l'entretien de pré admission)
- » Etre bénéficiaire d'une RQTH
- » Déposer un dossier de demande d'orientation vers un des dispositifs auprès de la MDPH et obtenir l'accord de la CDAPH



07 64 71 05 74 Cécile DELEU
06 30 32 50 80 Fanny LENZI
06 77 16 94 40 Tony DELACRE



pamofip.somme@epnak.org



formation.epnak.org/les-pamofips/



Prière de ne pas jeter sur la voie publique



Mise à jour le 30/03/23



2 PARCOURS DISPONIBLES

Préorientation

» Objectif

Le stage de pré orientation permet d'explorer les possibilités de reclassement professionnel ou l'élaboration d'un projet adapté aux souhaits et en adéquation avec la situation de santé de la personne.

» Déroulé

- **Préparation du projet** (entretien médical, bilan sur la maîtrise des savoirs, entretien personnel, bilan d'habiletés manuelles et comportementales, entretien social).
- **Elaboration du projet** (l'élaboration prend en compte la réalité d'un métier et des débouchés professionnels).
- **Confirmation du projet** (c'est la dernière étape du stage, elle vient confirmer ou non les pistes explorées en amont).

» Durée

14 semaines maximum.

» Rémunération

La personne accompagnée est rémunérée par l'ASP (Agence de Service et de Paiement) sur la base de ses activités professionnelles antérieures ou à défaut, elle perçoit une indemnité forfaitaire.

Dispositif de Formation Accompagnée

» Objectif

Le DFA apporte un appui médico-psycho-social aux personnes en situation de handicap, ayant un projet d'entrée dans un centre de formation ou un projet de formation déjà engagé avec un besoin d'accompagnement.

» Déroulé

- Co-construction des conditions favorables au parcours de formation.
- Accompagnement de la personne dans un parcours de soins et de prévention en mobilisant les ressources locales.
- Mise en place des moyens de compensation.
- Apport d'outils pour la gestion du stress et le développement de la confiance en soi.
- Consolidation et garantie de la continuité du parcours.

» Durée

Selon les besoins et les temps de la formation.

» Rémunération

Le dispositif n'entraîne aucun coût pour la personne ou le centre de formation. Rémunération de la personne durant le dispositif assurée par le centre de formation.